

**COMMUNE DE SAINT-
GILLES**
Monsieur Th. Van Campenhout
Echevin de l'Urbanisme
Place M. Van Meenen, 39
B – 1060 BRUXELLES

V/réf. : PU2016-178-34658
N/réf. : AA/KD/SGL20388.598
Annexes : 1 dossier + notice inventaire

Bruxelles, le

Monsieur l'Echevin,

Objet : SAINT-GILLES. Rue Herni Wafelaerts, 50 (arch. CORNIL, 1910).
Modification du nombre de logements et de leur répartition, modification du volume et
création d'une terrasse.
Demande de permis d'urbanisme. Avis de la CRMS.

En réponse à votre lettre du 5 décembre 2016 sous référence, réceptionnée le 13 décembre, le dossier a été porté à l'ordre du jour de la CRMS du 11 janvier 2017.

Le bien, qui date d'avant 1932, figure à l'inventaire du patrimoine immobilier de la Commune. Il est également compris dans la zone de protection de l'ancienne clinique du Docteur Van Neck (sise 53, rue H. Wafelaerts).

Le projet ne porte pas atteinte au bien protégé et à sa zone de protection.

La CRMS demande toutefois de ne pas poser de châssis en PVC en façade avant, particulièrement peu qualitatifs eu égard le contexte patrimonial environnant. Elle recommande également de respecter les prescriptions urbanistiques en vigueur ainsi que les caractéristiques intrinsèques du patrimoine décrites dans l'inventaire (voir notice en annexe).

S'il y a lieu, la DMS proposera à la Commission de concertation des conditions supplémentaires pour améliorer le projet.

Veillez agréer, Monsieur l'Echevin, l'expression de nos sentiments distingués.

A. AUTENNE
Secrétaire

M.-L. ROGGEMANS
Présidente

Copies à : - B.D.U. – D.M.S. : Mme M. Kreutz ;
- B.D.U. – D.U. : Mme V. Henry.